

LA LETTRE DU CONSEIL

DEMANDES DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT AU TITRE DU FDEC ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Restauration de l'église : chemin de croix

DELIBERATION 2021-91

Les 14 tableaux du chemin de croix, portés au répertoire départemental en 2020 pour leur intérêt patrimonial, ont été décrochés lors des travaux de rénovation. Avant de pouvoir les réinstaller, ils doivent être restaurés. La commune demande une subvention au département dans ce cadre au titre de la sauvegarde du patrimoine.

Fond d'urgence Covid 19

DELIBERATION 2021-92

Le département aide les communes pour faire face à leurs dépenses liées au Covid 19. La municipalité sollicite cette aide de 80% sur le montant maximal de 5000€.

Renouvellement forestier

DELIBERATIONS 2021-93

Dans le cadre du plan de relance et afin de s'adapter au changement climatique, la commune a procédé à une coupe dans la parcelle 8 qui sera suivie d'une replantation. Le diagnostic des surfaces à reconstituer sera confié à l'ONF pour un montant de 1500€ qui ne sera facturé que si la demande de subvention est acceptée.



Nouvelle zone de stationnement au centre bourg : 40 places à la « maison Vittet »

DELIBERATIONS 2021-85 A 90

❖ *Maintien en état du gymnase*

Dans la continuité de la rénovation de l'école, la rénovation du gymnase est elle aussi prévue : agrandissement de l'espace, création de sanitaires/douche/vestiaires, création d'un local de rangement et d'un accès indépendant extérieur. L'estimation des travaux subventionnables est de 137 000 € HT

❖ *Maintien en état de l'ébène*

Dans le cadre de la rénovation de l'ébène, il convient de continuer les travaux qui avaient été mis en œuvre dans la petite salle par la remise en état de la grande salle : changement des portes extérieures, remplacement des volets par des volets roulants solaires, reprise des peintures et du sous-bassement. L'estimation des travaux subventionnables est de 45 000 € HT

❖ *Maintien en état du cimetière*

La commune souhaite aménager une zone « point d'eau » avec un abri en bois et réaliser la plantation d'une haie sur une partie de la clôture extérieure. L'estimation des travaux subventionnables est de 21 300 € HT

❖ *Maintien en état de l'église*

La municipalité souhaite pouvoir laisser ponctuellement l'église ouverte afin de mettre en avant les réalisations effectuées lors de la rénovation. Pour se faire, il est proposé d'installer de grandes portes vitrées entre le narthex et la nef. Cela permettra également de supprimer la déperdition de chaleur due à la vétusté de la porte d'entrée. L'estimation des travaux subventionnables est de 6 700 € HT

❖ *Eclairage public*

Dans le cadre du passage au LED sur la majeure partie de la commune, il est envisagé d'étaler les dépenses sur 3 à 4 ans. Cette année l'estimation des travaux subventionnables est de 20 000 € HT

❖ *Création de places de stationnement*

Suite à l'acquisition de la Maison Vittet, la commune envisage dans un premier temps la remise en état du terrain pour réaliser des places de parking qui desserviront le centre bourg. Cette réalisation permettra de refermer la place de l'église et de lui rendre pleinement sa fonction de place du village. L'estimation des travaux subventionnables est de 60 000 € HT

DANS CE NUMÉRO

Contrat de livraison de repas à la crèche // Décision modificative n°2

RETOUR SUR....

Un mois plein d'animation ...

« Week-end de l'art vivant »

Il avait lieu les 8, 9 et 10 octobre à l'ébène. Un événement porté par la troupe théâtrale des « Feux Follets » mais initié par la commission sociale et le CCAS de la commune. Une belle programmation diversifiée et pleine de surprises ! Vendredi soir la scène était aux talents biollans, ils sont une quinzaine à avoir osé se présenter face au public dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et familiale. Samedi après-midi nos aînés, mais pas que, ont pu se dégourdir les jambes au doux son de l'accordéon de Mr Pelluso. Samedi soir une expérience inédite à La Biolle avait lieu : les Fantasticos hypnotisaient la salle laissant planer un air de magie dans la salle. Dimanche nos « Feux Follets » clôturaient le week-end avec leur pièce « café corsé » drôle et pleine de rebondissements ! Un grand merci...

« Octobre rose »

Comme l'an dernier, la place a enfilé son costume rose... Dans le cadre d'octobre rose, deux petits défis, vous sont proposés pour soutenir les femmes touchées par un cancer du sein :

- Coudre un ou plusieurs coussins-cœurs puis les déposer à l'agence postale communale (nous les transmettrons à l'institut du sein de Savoie)
- Peindre un ou plusieurs galets agrémentés d'un message positif puis les déposer au bord de la fontaine du village

Au-delà du geste, du don, il s'agit avant tout de faire passer le message.

Engagez-vous ! Faites passer le message !

« Le Mois Bleu »

Les communes d'Entrelacs et de La Biolle, leur CCAS et le CIAS de Grand Lac se sont accordés pour proposer des animations variées tout au long de ce mois consacré à nos aînés.

Mercredi 6 octobre avait lieu une balade intergénérationnelle au parcours santé d'Albens. Un moment de partage agrémenté d'une animation faune et flore.

Samedi 16 octobre, c'est un concours de pâtisseries qui réunissait nos cuisiniers et cuisinières à la salle d'animation d'Albens sous l'œil attentif de notre jury de professionnels.

Enfin vendredi 22 octobre, les Patoisants de l'Albanais donneront un concert de chants traditionnels à la salle de l'ébène. De quoi ravir les amateurs !

Un grand merci au CCAS pour ces animations !



INFOS

Conseil, café de la Mairie, carnet ...

On vous dit tout !

Les dates :

- Conseil Municipal, le mercredi 24 novembre à l'ébène
- Café de la mairie, le samedi 30 octobre à Tarency
- Cérémonie du 11 novembre à 9h au Monument aux Morts

Le Conseil Municipal prend part la joie des familles qui ont célébré une naissance :

- Lyra LECLERCQ au foyer de Roxane et Vincent LECLERCQ
- Lenny BICAND au foyer de Jessica et Frédéric BICAND

Le projet de Pumptrack présenté au « projet citoyen » du département n'a malheureusement pas remporté suffisamment de suffrages, mais il s'en est fallu de peu !

JEUNES : CONSEIL MUNICIPAL, PORTE DRAPEAU

La mise en place prend forme !

Les enfants nés entre 2008 et 2012 vont pouvoir se présenter au Conseil Municipal Jeunes.

La municipalité a voulu ces élections au plus proche des élections traditionnelles.

Les enfants pourront postuler jusqu'au 19 novembre, ils auront ensuite une semaine pour faire campagne... Tous les enfants de la même catégorie d'âge vont recevoir une carte d'électeur qu'ils devront présenter le samedi 27 novembre en salle du conseil à la mairie pour pouvoir voter.

Le samedi suivant, le 4 décembre, le conseil d'installation aura lieu avec l'élection du Maire.

Deux jeunes de la commune se sont présentés pour être « porte drapeau jeune ». En partenariat avec la commune d'Entrelacs, un drapeau spécifique a été commandé pour qu'ils puissent participer aux cérémonies officielles. Afin de les accompagner au mieux, une formation leur sera dispensée par l'association le fil de Marianne d'ici la fin de l'année. Un engagement fort qui est essentiel pour faire vivre le devoir de mémoire.



Un point sur le nouveau logiciel du périscolaire :

Comme chaque nouveauté, il faut l'appréhender. Nous avons traversé quelques difficultés avec la facturation et le système de « scan ». Certaines erreurs peuvent apparaître, elles seront prises en compte et réparées dès le mois prochain.

A VENIR...

Movember, projet intergénérationnel, banque alimentaire...

« Movember »



Après l'or, après le rose, La Biolle se met au bleu ! La commune s'engage, ensemble changeons le visage de la santé masculine et collectons un maximum de fonds pour soutenir La Movember Foundation, la recherche contre le cancer de la prostate et des testicules, et pour la prévention du suicide. Biollans, Biollanes, rejoignez le mouvement !

Changer le visage de la santé masculine !

<https://movember.com/t/la-biolle-soutient-movember>

« Projet Intergénérationnel »

Le projet intergénérationnel prend forme au niveau de la crèche. Dans un premier temps, une rencontre par mois sera programmée le dernier jeudi du mois.

Le premier échange entre nos bouts-de-choux de la crèche et nos aînés aura lieu le jeudi 25 novembre de 10h à 11h. Si vous êtes intéressés par ce projet CONTACTEZ-NOUS par mail : ptitspompons@la-biolle.fr

« Banque Alimentaire »

La Banque alimentaire aura lieu les vendredi 26 et samedi 27 novembre à Intermarché. Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour tenir le stand. Si vous avez 1h ou 2h à nous accorder merci de prendre contact avec Mme GOURY par mail : mr.goury@la-biolle.fr

FETE DU VILLAGE !

SOLIDAIRE !

Comme l'an passé retrouvez :

- L'opération boîtes solidaires pour les sans-abris à déposer cette année chez la coiffeuse.
- La collecte de jouets au profit de l'entraide aixoise

Partageons tous ensemble ce moment magique et féérique, le temps d'un après-midi

ILLUMINATION DU SAPIN

Décoration du sapin

Rencontre avec le Père Noël

Collecte de jouets

Goûter pour les enfants et vin chaud pour les grands

VENDREDI 26 NOVEMBRE
• DE 16H30 À 19 H
• PLACE DU VILLAGE

En partenariat avec l'UCE, le marché Biollan, la boule Biollane, La Biolle Loisirs et l'entraide Aixoise

LA BIOLLE